

Résolution adoptée

Séance plénière du 28 octobre 2026

XXe Sommet de la Francophonie : le CESE soutient le rôle des Outre-mer dans leurs bassins régionaux et l'implication de leurs sociétés civiles au sein de l'espace francophone

Déclaration du groupe Entreprises élus CCI

Évoquer la Francophonie à propos des Outre-mer pourrait, à première vue, sembler paradoxal, puisqu'il s'agit de territoires pleinement français.

Mais leur positionnement géographique, au cœur de bassins régionaux souvent majoritairement anglophones, leur confère un rôle stratégique dans le rayonnement de la France et de la Francophonie.

À l'approche du XX^e Sommet de la Francophonie, qui se tiendra au Cambodge, cette résolution rappelle utilement la richesse linguistique et culturelle de nos territoires, ainsi que le rôle essentiel de leurs sociétés civiles dans le dialogue entre les peuples, la coopération régionale et la promotion de la paix.

Dans un contexte international marqué par des tensions géopolitiques croissantes, cette présence constitue un véritable atout.

Les Outre-mer ne sont pas seulement des territoires où se vit la Francophonie : ils doivent en être des acteurs à part entière, capables de construire des passerelles entre la France et leurs environnements régionaux.

Le groupe Entreprises élus CCI partage pleinement cette ambition. Il souhaite toutefois mettre particulièrement l'accent sur une dimension essentielle, qui mérite d'être davantage valorisée : la Francophonie économique.

Car la Francophonie ne saurait se limiter au partage d'une langue, de valeurs ou d'une histoire commune. Elle doit également constituer un levier concret de développement économique, de création d'emplois et d'opportunités pour les populations ultramarines.

Nos territoires disposent d'atouts considérables : leur positionnement géographique, leur connaissance des marchés régionaux, leurs compétences et le dynamisme de leurs entreprises.

Pourtant, ces atouts demeurent encore insuffisamment exploités dans les échanges avec les économies voisines.

Nous considérons donc indispensable de renforcer les partenariats entre entreprises, l'accompagnement à l'exportation, les échanges commerciaux, mais également la coopération en matière de formation professionnelle et d'innovation.

Les chambres de commerce et d'industrie, les organisations professionnelles et les réseaux d'entrepreneurs ultramarins doivent être pleinement associés à ces initiatives. Leur connaissance du tissu économique local et leur capacité à accompagner les entreprises constituent des leviers essentiels pour transformer les ambitions de coopération en projets créateurs de valeur.

Notre groupe souhaite également insister sur les opportunités que la Francophonie peut offrir à la jeunesse ultramarine.

Nous soutenons ainsi le développement de dispositifs de mobilité et de coopération permettant aux jeunes, aux apprentis, aux étudiants et aux entrepreneurs de bénéficier de stages, d'immersions professionnelles, d'échanges de compétences et d'expériences entrepreneuriales au sein de leurs bassins régionaux.

Enfin, nous sommes convaincus que la coopération francophone doit dépasser les déclarations d'intention pour se traduire par des réalisations concrètes.

Formation professionnelle, entrepreneuriat des femmes et des jeunes, transition énergétique, économie bleue, adaptation au changement climatique : autant de domaines dans lesquels les Outre-mer disposent de savoir-faire à valoriser et de partenariats à développer.

Ces coopérations doivent s'appuyer sur des acteurs clairement identifiés, des financements accessibles et des résultats mesurables, afin de produire des bénéfices durables pour les territoires et leurs populations.

Notre ambition doit être de passer d'une Francophonie de rayonnement à une Francophonie de coopération, de création de valeur et de prospérité partagée.

Nous saluons la volonté du CESE de porter cette résolution lors du prochain Sommet de la Francophonie et remercions les rapporteuses pour leur écoute et l'intégration de plusieurs de nos propositions.

Parce que nous croyons en une Francophonie à la fois culturelle, solidaire et économiquement dynamique, le groupe Entreprises élus CCI a voté cette résolution